



LE CONSERVATOIRE

UNE NOUVELLE PARTITION

POUR LES ÉLÈVES

DOSSIER DE PRESSE
30 novembre 2019

UN CONSERVATOIRE : 4 SITES

L'enseignement musical est devenu une compétence intercommunale au 1^{er} janvier 2017, regroupant les écoles de musique de Bellerive-sur-Allier, Cusset, Vichy et Saint-Yorre. En septembre 2018, l'école de musique de Saint Germain-des-Fossés a renforcé les effectifs existants. Le nouveau Conservatoire d'agglomération regroupe dorénavant les anciens sites de Cusset et Vichy.

Pour compléter l'offre d'enseignement musical artistique, les trois autres sites proposent des disciplines spécifiques.

BELLERIVE-SUR-ALLIER

250 élèves bénéficient d'une spécificité avec les musiques traditionnelles, et d'un enseignement musical autour du piano, du violon, de la cornemuse, de la guitare, de la batterie, de l'accordéon diatonique...

SAINT-GERMAIN-DES-FOSSÉS

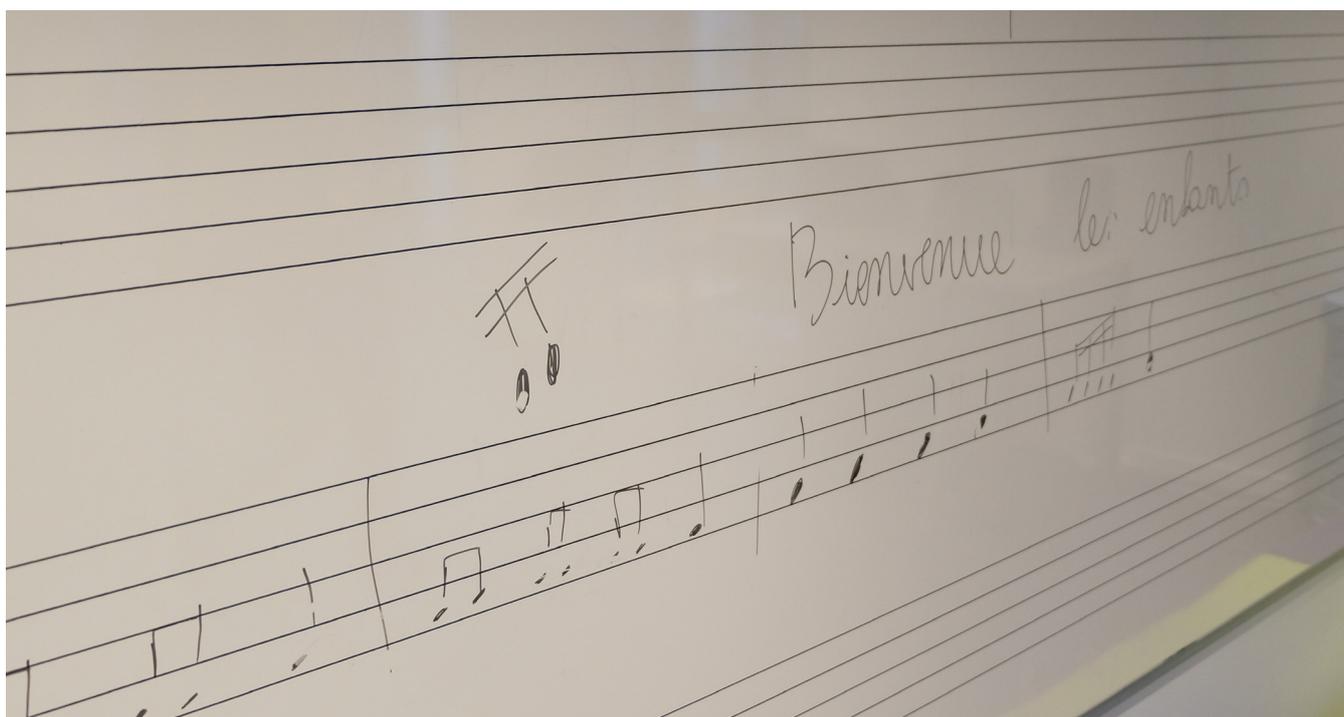
50 élèves pratiquent les instruments tels que la flûte, le trombone, le tuba, le saxophone, la trompette et la clarinette sur ce site. Un éveil musical est proposé aux plus petits, dès l'âge de 4 ans.

SAINT-YORRE

Le site, accueillant 80 élèves, devrait bénéficier de travaux de modernisation. Des enseignements complémentaires sont également à l'étude comme la trompette et le hautbois, pour renforcer « l'Union Musicale », orchestre d'harmonie de Saint-Yorre.

Cette mutualisation de l'enseignement musical facilite la mise en œuvre de projets pédagogiques, le partage de moyens, la mise en place de pratiques collectives communes et l'harmonisation des contenus pédagogiques.

C'était aussi l'occasion d'offrir une tarification unique avec une évolution des modes d'inscriptions.



LE REGROUPEMENT DES SITES DE CUSSET ET VICHY : UN NOUVEL ÉQUIPEMENT À LA POINTE DE LA MODERNITÉ

Le 18 novembre, le nouveau site du Conservatoire a ouvert ses portes dans un bâtiment moderne de 4 étages et 2750 m² qui s'inscrit dans un projet de renouvellement urbain de grande ampleur en cœur d'agglomération.

Il devient le plus important site d'enseignement musical de l'agglomération avec 940 élèves sur la totalité des 1 330 élèves inscrits au Conservatoire de Vichy Communauté. Cet établissement d'enseignement artistique comprend également trois autres sites : Bellerive-sur-Allier, Saint Germain-des-Fossés et Saint-Yorre soit 60 professeurs et agents.

Situé dans l'ancien internat du Lycée de Presles, le Conservatoire offre un enseignement de qualité et du matériel pédagogique moderne, à la pointe de la technologie avec des salles adaptées et équipées de panneaux acoustiques.

- une **façade dorée** toute en ondes musicales
- des **salles de pratique vocale** sur deux étages : chant lyrique, soliste, chorales...
- une **salle sur deux étages pour le chant choral**, abritant l'orgue du conservatoire
- des **espaces d'attente et de détente** pour les élèves
- un **hall d'accueil lumineux** adjacent à un espace convivial qui pourra accueillir des expositions
- **33 salles de cours individuels et collectifs** pour la plupart des instruments
- une **vaste parlothèque** alliant pratique et espace
- un **grand espace pour les orchestres** : Orchestre d'Harmonie de Vichy et La Semeuse
- à terme : un **studio d'enregistrement** attenant à la salle de musiques actuelles et de la **MAO (Musique assistée par ordinateur)**
- une **salle d'éveil musical** pour les plus petits



- un **auditorium pouvant accueillir jusqu'à 100 places et 30 musiciens dans 200 m²**

La scène est modulable grâce à des gradins rétractables. Les conditions acoustiques sont optimales et répondent aux exigences du spectacle vivant : auditions, concerts et spectacles de qualité.

Un écran de fond de scène, des projecteurs, un vidéoprojecteur, la possibilité d'enregistrement et une régie professionnelle complètent cet équipement moderne et fonctionnel.



PROGRAMME DE LA SEMAINE INAUGURALE

SAMEDI 30 NOVEMBRE

- 15H - 17H : « **La reine des villes d'eaux en musique** » à l'Auditorium
Classe de piano : Marie-Hélène TOTARO
Classe de Chant : Marie-Hélène DUBOIS-FORGES
Conférence de Christian PAUL, docteur en musicologie et histoire de la musique

LUNDI 2 DÉCEMBRE

- 17H30 : **Chœur INCANT-ADOS – SCENE**
18H30 : **Atelier jazz découverte**
18H45 : **Atelier soundpainting**
19H30 : **Grand chœur mixte** à l'Auditorium

MARDI 3 DÉCEMBRE

- 17H30 : **Orchestre à cordes STACCATO et BIG BAND**
18H : **« Instant musical »**
Concert de musique de chambre
FANTASIESTÜCKE, Op.73 de R. SCHUMANN pour clarinette, piano et violoncelle
ÉLEGIE de G.Fauré pour violoncelle et piano
TRIO op. 114 de J. Brahms pour clarinette, piano et violoncelle
Mickaël BARDIN (piano), Camille FALIPOU (violoncelle), Joël JORDA (Clarinette)
18H15 : **Atelier Ensemble de solistes**
19H : **Atelier d'improvisation jazz**
19H15 : **Musique ancienne** : clavecin, flûte à bec, traverso et ensemble vocal
19H30 : **BIG BAND 2**
20H : **Ensemble adultes**
21H : **Atelier d'improvisation vocale**

MERCREDI 4 DÉCEMBRE

- 10H30 : **Présentation du Projet d'Établissement du Conservatoire**
par Françoise CAUSIN, directrice du Conservatoire, à l'Auditorium
14H30 : **Harmonie junior**
14H45 : **Orchestre à cordes INTERMEZZO**
15H : **Chorale enfant**
16H : **Initiation orchestre à vent et orchestre à cordes ANIMATO**
16H30 : **Présentation du Projet d'Établissement du Conservatoire**
par Françoise CAUSIN, Directrice du Conservatoire, à l'Auditorium
17H30 : **Chœur LES POLYSONS, BIG BAND 1 et SOUNDPAINTING**
18H : **Examen d'entrée** en cycle spécialisé
19H : **Ensemble de percussions**

JEUDI 5 DÉCEMBRE

- 18H : **Ensemble de guitares**
18H30 : **Conférence « Écouter pour mieux jouer »** par François LOUCHE
18H45 : **Ensemble d'accordéons**

VENDREDI 6 DÉCEMBRE

- 18H : « **L'enfant et les sortilèges** » extraits de M. Ravel à l'Auditorium
Ensemble de guitares
19H : **Ensemble de guitares amplifiées**
19H45 : **Chœur de femmes VOCE UMANA**
20H30 - 22H30 : **Grand Bal traditionnel ouvert à tous** à l'Auditorium

Des **visites musicales guidées** sont également proposées :

Lundi 2 décembre : 17h30 et 18h30

Mardi 3 décembre : 17h15 et 19h

Mercredi 4 décembre : 14h15, 15h15 et 17h30

Jeudi 5 décembre : 18h

Vendredi 6 décembre : 18h et 20h15

L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE SOUS TOUTES SES FORMES

Le Conservatoire joue un rôle majeur pour favoriser l'accès à la culture et l'accompagnement artistique sous toutes ses formes pour tous les usagers à titre individuel, associatif, collectif ou institutionnel...

Les élèves du Conservatoire de musique peuvent pratiquer tous les styles de musique, du classique aux musiques actuelles en passant par le jazz, les musiques traditionnelles ou le chant choral.

Avec le nouveau conservatoire, c'est un renouveau culturel qui s'opère avec l'ouverture à la pédagogie numérique et la musique assistée par ordinateur (dès janvier 2020) :

- création d'un **studio d'enregistrement**
- **développement du département de musiques actuelles** pour les adolescents
- **ateliers de beatmaking** (composition de morceaux instrumentaux pour le hip-hop ou le RnB contemporain)...



Le studio d'enregistrement sera doté des dernières technologies nécessaires à la **prise de son par console numérique et au mixage, à l'amplification sonore, à la gestion des logiciels informatiques.** Destiné à répondre aux besoins du Conservatoire, il pourra être mis à disposition d'utilisateurs extérieurs dans un deuxième temps.

LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE LA PÉDAGOGIE

Il est prévu **5 postes PC avec des tables roulantes** permettant de se déplacer dans les couloirs et entre les salles.

Les classes de formation musicale seront dotées de **tableaux/téléviseurs numériques interactifs.**

Il est également prévu **tablettes numériques** équipées de logiciel permettant aux élèves d'éditer des partitions.



UNE DEUXIÈME SPÉCIALITÉ

L'établissement est un pôle ressource au niveau départemental et bénéficie du label « Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) » pour la période 2015-2022. Cette labellisation permet au conservatoire d'être soutenu et accompagné par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

Pour maintenir cette labellisation, l'enseignement d'une deuxième spécialité sera effectif dès le mois de janvier 2020 : Les **Arts de la Scène**. Cette discipline très complète regroupe la chorégraphie, l'art graphique, l'art vidéo, l'art du décor, la régie technique, la gestion de l'espace scénique et les arts du cirque.

LA MUSIQUE POUR TOUS

Vichy communauté fait de l'accès à la culture et au développement culturel un des axes majeurs de son action. Son classement CRD implique de mener des projets pédagogiques et artistiques des résidences et autres partenariats.

Quatre musiciens intervenants du Conservatoire animent des ateliers musicaux dans les écoles de l'agglomération à travers des sessions de 8, 16 ou 24 séances d'une heure, en partenariat avec l'éducation nationale. Leurs compétences variées rendent possible l'apprentissage de la musique avec des interventions auprès d'enfants en situation de handicap, notamment dans les crèches et en partenariat avec le Centre Médico Psychologique du Centre hospitalier de Vichy.

LA DÉMATÉRIALISATION DES INSCRIPTIONS

Comme pour les centres de loisirs ou les activités périscolaires de certaines communes, les inscriptions se font désormais en ligne via l'Espace famille de Vichy Communauté (rubrique en un clic sur : www.vichy-communaute.fr).

Dans le même esprit, il est prévu de dématérialiser au maximum les évaluations des élèves.

LE FONCTIONNEMENT DU CONSERVATOIRE

Constitué pour la saison 2019-2020, un **conseil d'établissement** réunira prochainement les différentes parties intéressées par le fonctionnement du Conservatoire : élus, agents, représentants des enseignants, élèves et parents d'élèves. Source de propositions et de réponses aux enjeux de l'enseignement artistique, la direction et les enseignants se réunissent au sein d'un **collège pédagogique** (réunions de concertation autour du projet pédagogique de l'établissement) et d'un **conseil pédagogique** (oriente et conseille sur les parcours et choix pédagogiques).

DES PROJETS HORS LES MURS

Parmi les nombreux projets du Conservatoire, en cours et à venir sur des thématiques qui évoluent au fil des mois, Musique et Cinéma permettra à des élèves de Laurence LOYER (violon) et de Damien AUMAITRE (Batterie) de créer des sons et des bruitages pour un court-métrage en partenariat avec le Conservatoire de Lyon.



L'association des parents d'élèves et amis du Conservatoire (l'APEC) joue un rôle important dans le fonctionnement de l'établissement : échange avec ses membres, organisation de concerts et accompagnement lors des sorties concerts et auditions. L'APEC siège au Conseil d'administration du Conservatoire et organise chaque année une bourse aux livres de formation musicale.

COÛT DE L'OPÉRATION

5 450 000 € HT

- Vichy Communauté : **1 450 000 € HT**
- État (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) : **500 000 € HT**
- Département – Contrat d'agglomération : **1 100 000 € HT**
- Europe (Axe 8 du Feder) : **1 500 000 € HT**
- Ville de Vichy et de Cusset : **800 000 € HT**
- et la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui a cédé le bâtiment à Vichy Communauté.



DIRECTION DE LA COMMUNICATION - PRESSE

Christel DEBOUT-TOMCZAK, Responsable adjointe - c.debout@vichy-communaute.fr
Sandra GUYOMARCH, Chargée de communication - s.guyomarch@vichy-communaute.fr

9, Place Charles-de-Gaulle - CS 92956 - 03209 VICHY CEDEX - + 33 (0)4 70 96 57 00 - accueil@vichy-communaute.fr

WWW.VICHY-COMMUNAUTE.FR